

Emplacement

Le 6 avril 1876, M. Edouard Donahue, marchand, fait don au curé Jean-Baptiste Véronneau d'un morceau de terre avec une maison et autres bâtisses, en échange du versement d'une rente de 6 \$ par année à M. Olivier Hébert.

Le 4 février 1879, la Municipalité scolaire de Saint-Romuald de Farnham cède à la Congrégation de Sainte-Croix ledit lot avec une maison de briques appelée Collège Commercial et autres bâtisses.

La Commission scolaire de Saint-Romuald de Farnham en devient propriétaire le 24 avril 1913 pour la somme de 5 000 \$. L'acte notarié mentionne que les bâtisses sont incluses, ainsi que tous les matériaux provenant de l'incendie du Collège.



Collège Sainte-Croix

Le 4 février 1879, la Municipalité scolaire de Saint-Romuald de Farnham, désirant continuer l'œuvre déjà commencée par le curé Jean-Baptiste Véronneau et en reconnaissance des grands et nombreux sacrifices qu'il s'est imposés pour fonder une maison d'éducation, confie la gestion du Collège commercial à la Congrégation de Sainte-Croix qui s'engage à fournir et donner une éducation commerciale à la jeunesse.

Les travaux de construction du Collège Sainte-Croix débutent en 1879. L'inauguration du bâtiment de quatre étages mesurant 120 pi par 40 pi et son aile de 100 pi par 40 pi est effectuée le 21 octobre 1881.

En 1883, les frais de pension et d'enseignement s'élèvent à 25 \$ par trimestre, payable en quatre versements. Moyennant une somme de 1 \$ par mois, le Collège fournit un lit complet. Les leçons de piano, y compris la pratique, sont de 2,50 \$ par mois. Les frais d'infirmier ne sont pas compris dans les frais de pension.

En 1886-1887, le Collège compte 128 pensionnaires, dont plus de 40 provenant des États-Unis, et 124 externes. En 1899-1900, le Collège compte 217 internes et 72 externes.

Le 29 janvier 1912, le Collège est détruit par un incendie. Trois élèves de 11, 13 et 15 ans sont arrêtés et font des aveux complets. Ils avouent avoir mis le feu pour ne plus être forcés par leurs parents d'y retourner.

La police est en possession d'une lettre d'un élève à un ami mentionnant que le « Collège sera brûlé le 25 ». Trois tentatives avaient échoué les 4 décembre 1911 et 9 et 27 janvier 1912.

Tous les élèves sont sauvés, même les deux élèves malades restés au dortoir. L'incendie épargne toutefois diverses constructions en bois, soit une maison assez grande qui avait autrefois servi aux religieuses, une salle de gymnastique, des étables et des granges.

Au terme du procès, le juge décide que les trois incendiaires sont trop jeunes pour être envoyés en prison et les remet à leurs parents en exigeant un cautionnement de 1 000 \$ pour chaque coupable.

À la suite de cet incendie, les Frères de Sainte-Croix décident de ne pas rebâtir à Farnham et quittent même définitivement la localité.

Collège Saint-Romuald

La pose de la première pierre en octobre 1913 lance la construction du nouveau bâtiment. La Première Guerre mondiale en retarde les travaux et l'ouverture.

La Commission scolaire offre aux autorités de l'Hôpital, détruit par un incendie le 25 octobre 1916, la partie disponible de l'école jusqu'à la reconstruction de leur bâtiment.

La direction du nouveau Collège est offerte aux Frères de l'instruction chrétienne au début de l'année 1914 mais ils refusent. Des demandes sont à nouveau faites en 1918 et 1919 et ils acceptent.

Le 7 septembre 1920, 170 élèves se présentent pour admission, ils sont 200 à la fin du mois et 240 au cours de l'année scolaire.

Le pensionnat débute en septembre 1921 avec 30 internes en plus des 270 externes répartis en huit classes. En 1924-1925, plus de 100 internes y sont présents.

Le 3 janvier 1927, les Sœurs de Sainte-Marthe arrivent pour prendre en charge la cuisine, la lingerie et la sacristie du pensionnat.

École Saint-Romuald

Depuis septembre 1969, l'école Saint-Romuald offre des cours de niveau primaire seulement.

